WALSCHEID

La tradition des Rameaux respectée

Photo RL

La célébration des Rameaux a marqué l'entrée dans le temps pascal. Entouré des futurs communiants, de nombreux enfants de la communauté habillés comme au temps de Jésus, ainsi que des servants de messe, Stéphane Brucker, curé de la communauté de paroisses Notre-Dame-du Bibertal n'a pas dérogé à la tradition. Après la bénédiction des rameaux sur la place Schuman, la foule des fidèles s'est mise en marche vers l'église, accompagnée des chants de la chorale, afin d'assister à la célébration de la messe. Seul manquait l'âne qui faisait, il y a quelques années, partie de la procession.

Fins de séries à la Montagnarde

Pour les joueurs des équipes seniors de la Montagnarde, ce dernier week-end a coïncidé avec une fin de série de part et d'autre. Les réservistes ont mis fin à l'hémorragie des défaites. Face à Dannelbourg 2, les Montagnards ont d'abord été menés par deux buts d'écart. Au retour de la pause, les intentions se sont faites réalité. Nicolas Christophe a inscrit un triplé, signant un retour très remarqué. Entre-temps, un défenseur de Dannelbourg avait été contraint de marquer contre son camp. Au final, une victoire par 4 à 3 qui fait le plus grand bien au classement.

L'après-midi, l'équipe fanion s'est déplacée à Brouderdorff. Toujours invaincue, la formation de Gérald Weltz savait que la tâche serait rude. Après l'ouverture du score par les locaux, Mick Viss a raté un penalty. C'est Steve Ehretsmann qui a trouvé la faille pour égaliser. Mais les joueurs de Brouderdorff ont assis leur domination en marquant par deux fois. Malgré un tir sur le poteau de Bastien Teusch et un but dans les arrêts de jeu de Mick Viss, la Montagnarde est revenue bredouille de ce déplacement.

Les U17, quant à eux, ont remporté leur duel face à Delme-Solgne par 2 buts à 1 (buts de Lucas Schlachter et Tristan Benoit).

Prochains matchs

Lors du week-end de Pâques, les réservistes recevront Lorquin 2 à la Traubach, ce samedi 15 avril à 17 h. L'équipe première accueillera Dannelbourg le lundi de Pâques à 18 h. Il s'agira d'un nouveau tournant du championnat.

HELLERING-LÈS-FÉNÉTRANGE

ASBH : petite défaite dans le Saulnois

Jouant à domicile, l'équipe A a affronté la formation de Vic-sur-Seille avec confiance. Le match s'est avéré plus intense que prévu, et plein de suspense. Les jaune et noir ont été dépassés en début de rencontre et Vic a marqué deux buts. Mais, dans la foulée, Fatyh Igyther s'est illustré par un doublé, pour revenir au score.

En seconde mi-temps, Guillauche Schmitt a donné l'avantage à l'ASBH, mais les Vicois ont réagi en infligeant encore deux buts à l'ASBH, pour gagner ce match par 4 à 3.

Dans la matinée, également à domicile, l'équipe B s'en est mieux tirée face à l'équipe B des montagnards de Garrebourg. Les locaux ont dominé une bonne partie de la rencontre, s'offrant de multiples occasions. Mais pas moyen de marquer : le ballon ne voulait pas rentrer dans le but. Les adversaires du jour en sont restés au match nul, avec 0 partout.

Jean Kouakou est l'un des joueurs cadres les plus efficaces de l'équipe B. Photo RL

RÉDING

Le loto de Pâques, c'est demain

Une erreur s'est glissée dans notre rubrique Où aller ce week-end. Le loto du lapin de Pâques organisé par le Tennis-club de Réding aura bien lieu demain dimanche 16 avril à 19 h à la salle Olympie et non lundi.

INTERCOMMUNALITÉ

sarrebourg moselle-sud

Soutien au périscolaire : deux poids deux mesures

Pour le périscolaire, il va falloir clarifier la compétence prise en charge par l'intercommunalité ou les communes. En attendant, par transfert, seules les communes de l'ex CC2S bénéficient d'une subvention de Sarrebourg Moselle-Sud.

Le maire de Walscheid a failli verser une larme, jeudi soir, lors de la réunion de la communauté de communes de Sarrebourg Moselle-Sud (CCSMS) à la salle des fêtes d'Imling.

À la vue des chiffres du soutien aux activités périscolaires versées aux structures de l'ex communauté de communes des Deux Sarres (CC2S), il s'est senti seul dans son village. « *Je fais un constat et je parle à tous les maires qui gèrent un accueil périscolaire. J'ai fait voter le budget périscolaire et quand je vois les chiffres, je verse une larme* », exprime Michel Schiby. Sa commune assume une facture de 50 000 €, sans subvention, pour faire tourner le périscolaire.

Roland Klein, président de l'intercommunalité, a réagi : « *Cette année, le bureau se réunira pour une révision complète. 26 compétences sont à passer en revue et il y aura débat sur des compétences particulières. Aujourd'hui, on additionne les compétences et on les exécute. Après, soit on garde, soit on restitue aux communes. Il n'y aura plus de distinctions en 2018.* »

En attendant, les élus ont voté un soutien de 74 840 € aux associations gestionnaires de périscolaires sur le territoire de l'ex CC2S.

D'autres subventions font débat

Les conseillers communautaires ont avalisé l'octroi de 63 900 € de subventions à des associations (SI Saint-Quirin, Amis du couvent de Saint-Ulrich, Parc animalier de Sainte-Croix, Sport culture loisirs Niederstinzel, Amis de l'orgue de Saint-Quirin, école de musique du Sanon, cercle équestre de Hilbesheim, Amex, centre national audiovisuel en santé mentale de Lorquin, Handball club de Sarrebourg, Parc naturel régional de Lorraine) et une entreprise, le garage Bistel à Abreschviller.

Le maire de Xouaxange est intervenu : « *L'année prochaine, la facture va être sévère. La vallée de la Bièvre viendra avec ses associations* », annonce Maurice Pelletreau. Et d'ajouter : « *Le garage n'est pas une association. Pourquoi figure-t-il dans ce tableau ?* »

Roland Klein a renchéri en soulignant qu'il s'agissait d'une aide exceptionnelle de 3 000 € pour la reprise d'un garage par deux jeunes. « *Effectivement, ce n'est pas une association. Mais il faut soutenir l'économie locale.* »

Pascal Klein, maire de Héming, a évoqué le cas du parc animalier à Rhodes qui bénéficie de 5 000 €. « *L'argent est versé à l'association. Mais le parc est une entreprise de droit privé, ça me dérange un peu, car l'entrée est payante.* »

Roland Klein a justifié : « *C'est un domaine touristique et le parc va investir des millions prochainement.* »

Nouvelle zone Arti'Sar

Le conseil a fixé le prix de vente des parcelles sur la zone artisanale Arti'Sar, située à l'arrière de la zone Delta ou Lingenheld à Sarrebourg/Buhl-Lorraine. Les travaux d'aménagement devraient démarrer à l'automne sur 15 hectares. 2 506 000 € seront investis. Les parcelles sont au prix de 25 € par m² avec façade sur rue et 20 € le m² sans façade sur rue. Quatre entreprises artisanales et de service ont déjà manifesté le souhait de s'y implanter.

M. M.

Suite au regroupement des communautés de communes, Sarrebourg Moselle-Sud prend en charge les subventions au périscolaire sur le territoire de l'ex CC2S. Les autres communes se sentent bien seules. Photo archives L. MAMI

D'un point à l'autre

Cotisations aux organismes extérieurs. — Les élus ont voté plus de 360 000 € de cotisations et adhésions auprès d'organismes dispensant des conseils ou un appui technique dans divers domaines ou la mise en place d'accompagnement spécifique au territoire. Il s'agit de : Matec, Maison de l'emploi, Moselle fibre, CAUE, Moselle attractivité, Mission locale, Fonds solidarité logement, ADCF, Adil, Territoire à risque d'inondation, Association bassin touristique de la Sarre, PETR, Parc naturel régional de Lorraine.

La comcom adhère à l'association bassin touristique de la Sarre qui œuvre pour le développement de l'économie touristique fluviale et fait de la promotion dans le land de Sarre. Deux élus ont été désignés pour y représenter la CCSMS : Michel André, titulaire, et Jean-Luc Huber, suppléant.

Zone artisanale de Héming. — Le conseil communautaire a approuvé la signature d'une convention avec la Département concernant le raccordement de la voie de desserte de la zone artisanale de Héming sur la RD 955. Les travaux consistent à réaliser une quatrième branche sur le carrefour giratoire sud de l'échangeur nord de Héming.

Maurice Pelletreau, maire de Xouaxange, a déploré : « *La maire de Bébing interdit le passage des poids lourds. Nous avons beaucoup de semi-remorques sur les petites voies autour. Ce serait bien que la maire de Bébing revoie sa copie.* » L'élu a obtenu le soutien de Jean-Pierre Jully, maire de Lorquin. Absente, Marie-Paule Bazin, maire de Bébing, n'a pas pu répondre. Roland Klein, président de l'intercommunalité a promis : « *On organisera une réunion avec les communes riveraines de la RN4 sous l'égide de la sous-préfète.* »

Démolition de la cristallerie de Hartzviller. — Une convention sera signée avec l'EPFL pour la démolition de l'ancienne cristallerie de Hartzviller. La collectivité a défini un nouvel avenir pour ce site, une zone d'activités permettant aux artisans des communautés de communes de bénéficier de locaux. Les travaux de démolition sont financés par l'intercommunalité et l'EPFL. L'EPFL assurera le règlement dans la limite de 480 000 €. Les travaux devraient débuter fin 2017, début 2018. Il sera ensuite nécessaire de dépolluer le site. Un budget de 960 000 € est prévu, dont 80 % assumés par l'EPFL et le reste par l'intercommunalité.

Zone artisanale Terrasse Porte des Vosges à Sarrebourg. — Le conseil a voté l'autorisation de rejet des eaux pluviales dans le réseau hydraulique de l'État et l'autorisation de création par fonçage de canalisations sous la RN4.

FÉNÉTRANGE

Les benjamins au rendez-vous des grands prix de Moselle

Lors des grands prix de Moselle benjamins qui se sont déroulés à Longeville-les-Metz, Hayange et Farébersviller, et depuis le début de la saison, le Judo-club de Fénétrange a montré sa détermination à tous les niveaux, notamment parmi les plus jeunes.

Nés entre 2005 et 2006 et coachés par Damien Diedat, six jeunes judokas du club se sont déplacés à la rencontre d'adversaires venus des quatre coins du département et parfois même de la région Grand Est. C'était pour certains d'entre eux une première expérience de compétition officielle et leur prestation a été à la hauteur de l'événement : aucun forfait déclaré, aucune blessure constatée et tous ont fait preuve d'une grande combativité.

Laura Weiss termine sur la 3e marche du podium de sa catégorie à Hayange, il en est de même pour Louis Cosson. Ayant rencontré quelques difficultés à Farébersviller, Laura assure toutefois la 5e place. Pour Lisa Girardin, Lara Stocky, Clara et Lucas Foucat, leur engagement et leur ténacité restent prometteurs.

Au cours de la même période et dans une autre catégorie, Amandine Girardin, 12 ans, s'est illustrée. Après avoir participé au stage d'arbitrage de Moselle de Longeville-lès-Saint-Avold, elle s'est spontanément présentée à la coupe du jeune arbitre Moselle qui se déroulait en parallèle du grand prix benjamin de Farébersviller. Sous l'œil attentif d'un jury composé de deux arbitres titulaires, elle a affiché un sérieux et une progression constante toute la journée lors de l'arbitrage des combats de benjamins. Sa prestation a été remarquée et c'est sur la deuxième marche du podium qu'elle a reçu une médaille des mains de Pierre Synneville, formateur arbitre départemental.

Laura, Louis et Amandine (à gauche) ont décroché un podium. Lisa, Clara, Lara et Lucas ont combattu sous l'œil de leur entraîneur Damien Diedat. Photo RL

MÉTAIRIES-SAINT-QUIRIN

Le bilan financier à l'ordre du jour du conseil municipal

Les élus du conseil municipal viennent de se réunir pour une séance réservée aux finances communales.

Comptes financiers 2016. — Après présentation des comptes administratifs et de gestion de l'exercice 2016, le maire s'est retiré et c'est Philippe Clément, 1er adjoint, qui en a présidé le vote. Après en avoir délibéré, les membres présents ont approuvé les comptes.

Le fonctionnement fait ressortir un excédent de 28 386, 91 €, par rapport aux dépenses d'un montant de 116 364 €, les recettes étant de 144 750, 91 €.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 32 868, 72 € pour des recettes de 74 725, 60 €, soit un excédent de 41 856, 88 €.

Ces chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat, les résultats de l'exercice précédent et de l'exercice courant ont permis d'inscrire en section d'investissement, un solde négatif de 29 806, 94 € et 172 520, 50 € pour le fonctionnement. Le conseil a décidé d'en affecter le solde positif comme suit, 29 806, 94 € à la couverture d'autofinancement et un excédent global cumulé au 31 décembre 2016 de 142 713, 56 €.

Taxes locales 2017. — Suite à la fusion des communautés de communes, il a été demandé aux communes de tenir compte des nouveaux taux appliqués par la communauté de Sarrebourg Moselle Sud, afin de ne pas impacter le montant de l'impôt payé par le contribuable. En conséquence le conseil a décidé d'appliquer les taux suivants pour l'année 2017 : taxe d'habitation 14, 60 % ; taxe foncière (bâti) 8, 49 % ; taxe foncière (non-bâti) 41, 84 %.

Budget primitif 2017. — Le conseil à l'unanimité a approuvé le budget primitif 2017 qui s'équilibre comme suit : en section investissement 202 439 € et en section de fonctionnement 269 818 €.

Indemnité du maire et des adjoints. — Vu la population de la commune, le conseil a décidé à l'unanimité des présents et avec effet au 1er janvier 2017 de fixer le montant des indemnités du maire au taux maximal de 17 % et celles des adjoints à 6, 6 % de l'indice terminal de la fonction publique.

URGENCES

Pharmacie de garde
Appeler Résogardes au 3237, 24/24 h.

Médecin de garde
Appeler Médigardes, tél. 0820 33 20 20, de 20 h à 8 h.

Kinésithérapie
Composer le 15 (http:/ urgencekine57.online.fr).

Vétérinaires
Sarrebourg : Clinique vétérinaire de la Sarre, 8 rue de Lunéville (tél. 03 87 23 83 39).

Urgences médicales
SMUR : tél. 15 ou 03 87 03 76 39.

Gendarmeries
Fénétrange : tél. 03 87 07 60 08.
Lorquin : tél. 03 87 24 80 03.
Moussey : tél. 03 87 24 60 12.
Sarrebourg : tél. 03 87 03 10 72.

Sapeurs-pompiers
Composez le 18.

AUJOURD'HUI

Jeux, concours

Abreschviller : *loto* organisé par l'Amicale des sapeurs-pompiers d'Abreschviller. De nombreux lots de valeur et bons d'achat à gagner. Buvette et petite restauration sur place. À 18 h 30. Salle des fêtes. Réservations au 03 87 03 95 65.

Spectacles, théâtre, contes

Rhodes : *Pâques et la grande fête du Printemps.* Distribution d'œufs en chocolat par le Lièvre de Pâques, biberons des agneaux, repas spécial Pâques pour les lémuriens, maquillages, spectacle et plein d'autres surprises. De 10 h à 18 h. Parc animalier de Sainte-Croix. 24,50 €. 22,50 € pour les seniors et les étudiants/scolaires, 16,50 € pour les enfants (- de 11 ans) et gratuit - de 3 ans. Tél. 03 87 03 92 05.

DEMAIN

Jeux, concours

Réding : *loto du lapin de Pâques* organisé par le Tennis-club de Réding. À gagner : 5 500 € de lots dont un séjour aux Baléares pour deux personnes all inclusive, trois téléviseurs grand écran, Royal palace à Kirrwiller pour deux personnes... Ouverture des portes à 17 h. Aucune réservation. À 19 h. Salle Olympie. 10 €. 28 € 12 grilles, 18 € 6 grilles et 10 € 3 grilles (minimum). Tél. 06 86 80 95 83.

Randonnées, balades, visites guidées

Abreschviller : *train touristique,* à 15 h. Gare départ Train touristique. 13 €. 9,50 € pour les jeunes (- de 13 ans), 8 € et gratuit pour les enfants (- de 4 ans). Tél. 03 87 03 71 45.

Abreschviller : *chasse aux œufs,* organisée par l'Association du chemin de fer forestier. A gagner une PS 4. Tirage au sort le dimanche 23 avril à 16 h 45. À 15 h. Départ du chemin de fer forestier. 13 €. 9,50 € pour les jeunes (- de 13 ans), 8 € et gratuit pour les enfants (- de 4 ans). Tél. 03 87 03 71 45.

Spectacles, théâtre, contes

Rhodes : *Pâques et la grande fête du Printemps.* De 10 h à 18 h. Parc Animalier de Sainte-Croix. 24,50 €. 22,50 € pour les seniors et les étudiants/scolaires, 16,50 € pour les enfants (- de 11 ans) et gratuit - de 3 ans. Tél. 03 87 03 92 05.

DANS I SEMAINE

SAMEDI 22 AVRIL

Bals, repas et thés dansants

Brouderdorff: *soirée créole,* organisée par l'association Bien Bouger à Brouderdorff, avec repas typique. Animation DJ. À 19 h. Salle socio-éducative. 24 €; 12 € pour les enfants (- de 12 ans). Tél. 03 87 03 11 06.

Spectacles, théâtre, contes

Rhodes: *Pâques et la grande fête du Printemps.* De 10 h à 18 h. Parc animalier de Sainte-Croix. 24,50 €. 22,50 € pour les seniors et les étudiants / scolaires, 16,50 € pour les enfants (- de 11 ans) et gratuit - de 3 ans. Tél. 03 87 03 92 05.